

CADRE STRATEGIQUE DE LA FORMATION CONTINUE DANS LE 1^{ER} DEGRE 2020-2021

IEN Adjointe au DAASEN

Affaire suivie par :

Diane Zarkout

Téléphone
05 94 27 21 72

Mél.
diane.zarkout@ac-guyane.fr

DZ/CM/2018-0023

B.P. 6011
97306 CAYENNE Cedex

Dans la continuité du plan de formation 2019-2020, celui de l'année 2020-2021 vise l'augmentation du nombre de formations par journées stagiaires (4 journées-stagiaires minimum), la prise en compte des spécificités territoriales, former tous les enseignants de l'académie, du littoral et des sites éloignés ou isolés, et l'amélioration des enseignements fondamentaux par le questionnement des pratiques de classe pour la réussite des élèves dès le plus jeune âge.

Les contenus des formations s'inscrivent dans les priorités nationales de formation.

Leur répartition s'opère sur deux niveaux d'organisation stratégique par « territoires apprenants » :

- Le niveau académique comprend
 - Priorité N1a l'école maternelle,
 - Priorité N2a le dispositif 100% Réussite CP-CE1,
 - Priorité N3a l'exploitation des résultats des évaluations nationales,
 - Priorité N4a le plan Villani-Torossian et le plan Sciences,
 - Priorité N5a la formation statutaire des directeurs,
 - Priorité N6a la formation initiale des professeurs des écoles stagiaires à temps plein (PES 100%).
- Le niveau par bassins (regroupement de circonscriptions et de réseaux) comprend
 - Priorité N1b l'enseignement des fondamentaux Lire Ecrire Compter,
 - Priorité N2b l'enseignement précoce des langues vivantes étrangères,
 - Priorité N3b l'exploitation et la mise en œuvre dans la classe des évaluations nationales
 - Priorité N4b « cultiver le plaisir d'être ensemble »

1
Voir ANNEXE 1

2
Circulaire de rentrée 2019 et schéma directeur de la formation

3
Priorité N « nombre » 1a= priorité nationale 1 au niveau académique

4
Priorité N « nombre » 1b =priorité nationale 1 au niveau bassin

CADRE STRATEGIQUE DE LA FORMATION CONTINUE DANS LE 1^{ER} DEGRE
2020-2021

- Les bassins se répartissent géographiquement de la façon suivante :
 - Bassin 1 : Saint-Laurent du Maroni, les trois circonscriptions
 - Bassin 2 : Ile de Cayenne, les quatre circonscriptions (Cayenne, Matoury, Remire, Saul, Roura, Cacao)
 - Bassin 3 : Kourou, les deux circonscriptions (Kourou, Macouria, Montsinéry, Iracoubo, Saint-Elie, Sinnamary)
 - Bassin 4 : Maroni, une circonscription, (Maripasoula, Papaïchton, Grand Santi, Apatou (école Providence))
 - Bassin 5 : Est-Oyapock circonscription de Matoury (Régina, Saint-Georges, Camopi, Ouanary, Kaw, Trois Palétuviers)

La contrainte du remplacement des professeurs des écoles nécessite une anticipation de la répartition annuelle des stages entre les deux niveaux de « territoires apprenants », niveau académique et niveau par bassins.

Ne sont pas traités ici les stages sans remplacement dont l'organisation dépend des pilotes en lien direct avec la Division de la Formation des Personnels (DFP).

Pour l'année 2020-2021, sur les 34 semaines de stages avec remplacement à organiser, les formations académiques se dérouleront en octobre et en décembre 2020 puis en avril, mai et juin 2021 pour une répartition de une à deux semaines de formation par mois et par priorité académique, pour un total de 21 semaines, que les responsables des dossiers pré déterminent selon le calendrier des formations académiques.

Les formations par bassins qui incluent également les formations inter degré sont programmées en novembre 2020, janvier, février et mars 2021, pour un total de 13 semaines.

Selon les formations, strictement 1^{er} degré ou en inter degré, les pilotes des bassins que sont les inspecteurs de circonscription, les chefs d'établissement, les IA IPR référents de réseaux choisissent parmi les priorités à décliner par bassin le thème, le calendrier et le nombre de stagiaires à former.

Chaque bassin bénéficie de trois à quatre semaines annuelles de stage à organiser conformément au calendrier cité ci-dessus.

A cela s'ajoutent les huit semaines de stages des professeurs étudiants alternants M1 mis en responsabilité de classe, qui sont également utilisés pour les formations de bassins ou académiques, avec une variable liée au nombre de M1 par circonscription.

Selon le nombre de professeur des écoles par bassin, les pilotes peuvent compter jusqu'à 50 moyens de remplacement.

CADRE STRATEGIQUE DE LA FORMATION CONTINUE DANS LE 1^{ER} DEGRE
2020-2021

Néanmoins, les moyens de remplacement devant être constamment régulés, le nombre de BDFC gérés par l'académie sera estimé régulièrement en fonction des possibilités. Les formations devront se tenir même avec un nombre de BDFC moindre. Si un stage ne peut avoir lieu, les pilotes des bassins doivent en informer la DFP trois semaines avant.

Un calendrier de pré positionnement est joint, intitulé « 1ER DEGRE PAF CALENDRIER FORMATIONS BASSINS OU ACADEMIQUES 2020 2021 ».

Pour les formations de bassins ou académiques, les pilotes des bassins et les responsables des dossiers ou des missions académiques se pré positionnent dans les cases du tableau à partir du menu déroulant en respectant le calendrier entre formations académiques et formations de bassin.

Le calendrier de pré positionnement des formations doit être complété et transmis sur l'adresse mail suivante ce.9730462p@ac-guyane.fr pour le lundi 20 janvier 2020, en vue de la prochaine réunion préparatoire au PAF 1er degré 2020-2021 organisée mercredi 22 janvier 2020 de 8h30 à 12h, salle Maripa du Rectorat.

5

A partir de janvier 2020, les offres de formation inscrites au PAF de l'année 2019-2020 sont disponibles sur le site académique https://dfp.ins.ac-guyane.fr/PAF-2020-Fichiers-de-travail-1er-Degre-pour-reconduction.html?var_mode=calcul

Elles doivent être reconsidérées soit pour un renouvellement, soit pour une annulation soit avec une proposition de nouvelles offres.

Une fois les offres de formation de bassin ou académiques 2020-2021 décidées entre pilotes, celles-ci seront à renvoyer obligatoirement pour le 14 février 2020, la saisie des offres devant se faire ensuite dans GAIA bleu entre le 17 février et le 8 avril 2020.

Pour toute question technique relative à l'utilisation de GAIA, s'adresser à Monsieur Ferey Jean-Francois.Ferey@ac-guyane.fr.

CADRE STRATEGIQUE DE LA FORMATION CONTINUE DANS LE 1^{ER} DEGRE 2020-2021

ANNEXES

ANNEXE 1

Les priorités nationales

maternelle

Développer la sécurité affective à l'école maternelle

Renforcer la préparation aux apprentissages fondamentaux

Une priorité : l'enseignement structuré du vocabulaire oral

Enrichir la formation des professeurs débutant en école maternelle

L'acquisition des savoirs fondamentaux par tous les élèves

Des évaluations pour faire réussir les élèves

Exploitation des résultats des évaluations pour le pilotage

exploitation mise en œuvre dans la classe

Cibler des priorités stratégiques du CP au CM2

Le dédoublement des classes de CP et de CE1 : un levier pour la réussite de tous les élèves.

Conforter l'enseignement précoce des langues vivantes étrangères

Un pilotage en soutien de l'action pédagogique des professeurs

Une formation renforcée

Des ressources d'accompagnement plus riches au bénéfice des professeurs

La nécessaire mobilisation des cadres en appui des professeurs

Cultiver le plaisir d'être ensemble

Respecter autrui

Mieux accueillir les élèves en situation de handicap ASH

Développer l'éducation artistique et culturelle

Assurer l'équité entre tous les territoires de la République

CADRE STRATEGIQUE DE LA FORMATION CONTINUE DANS LE 1^{ER} DEGRE 2020-2021

ANNEXE 2

DATES A RETENIR

Le lundi 20 janvier 2020 : retour du calendrier de pré positionnement « 1ER DEGRE PAF CALENDRIER FORMATIONS BASSINS OU ACADEMIQUES 2020 2021 ».

Le mercredi 22 janvier 2020 : réunion inspecteurs 1^{er} degré préparation du PAF 2020-2021

Le 14 février 2020 : saisie des offres dans GAIA Bleu

Du 24 février au 6 avril 2020 : régulation des offres (GAFPEN)

À partir du 9 avril 2020: extractions, intégration et mise en page dans GAIA des offres. 4 mai la mise en ligne du plan académique de formation.

Le 4 mai 2020 : ouverture de la première campagne d'inscription individuelle

Le 26 juin 2020 : Clôture de la campagne d'inscription individuelle

Du 29 juin 2020 jusqu'au 13 juillet 2020 : validation obligatoire des inscriptions individuelles par les inspecteurs 1^{er} degré via GAIA vert, recueil des avis des responsables, inspecteurs 1D, chefs d'établissements et de divisions.

A compter 24 août 2020 : seconde campagne de validation des inscriptions individuelles (cette campagne s'adresse exclusivement aux nouveaux entrants dans l'académie).

Le 10 septembre 2019 : clôture de la seconde campagne de validation des inscriptions individuelles

Du 11 septembre au 18 septembre 2020 : ouverture de GAIA vert pour la validation

PROCEDURES GAIA A RESPECTER

Protocole de saisie des offres :

Pour récupérer votre fichier Excel avec vos offres ainsi que vos codes offreur, utiliser le lien suivant : https://dfp.ins.ac-guyane.fr/PAF-2020-Fichiers-de-travail-1er-Degre-pour-reconduction.html?var_mode=calcul

Les offres conservées et les nouvelles offres doivent impérativement figurer dans ce fichier qui permettra d'effectuer des recoupements et des validations : à saisir lors de l'ouverture de GAIA Bleu

Saisie des nouvelles offres dans GAIA Bleu:

- Les incrémenter dans l'onglet « nouvelles offres » du fichier Excel.
- Les saisir dans GAIA Bleu à son ouverture, saisir le « code offreur »
- retour de tous les fichiers impérativement pour le 14 février 2020 au plus tard, les propositions hors délai ne seront pas prises en compte.